

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

**FIRMIN H. PROULX.**

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



Gérant

**Hector A. Proulx.**

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à **Hector A. Proulx, Gérant.**

## ANNONCES

Première insertion.....10 centimes par ligne  
Deuxième insertion, etc.... 3 centimes par ligne  
Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. } ABONNEMENT  
\$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN

## SOMMAIRE.

*Revue de la Semaine* : Fruits, graines, plantes, arbres et arbrisseaux importés en Canada des Etats-Unis, francs de droit.—Colonie Belge à Manitoba.—L'industrie laitière.—Blé de Russie.—Esprit d'entreprise de l'un de nos compatriotes, M. John E. Ennis, actuellement à Duluth, Etats-Unis.

*Causerie Agricole* : Entretien des pommiers, etc., (Suite).

*Sujets divers* : Deuxième réunion des membres du cercle agricole St-Idore, à l'école d'agriculture de Ste-Anne; conférence de M. George Boucher de Boucherville sur "Les assolements."—L'art agricole (Suite): L'azote.—Les veillées de Jacques,—exemple à suivre.

*Choses et autres* : Examen à la pratique et à l'étude de la médecine vétérinaire, à l'Université-Laval, Québec.—Travaux du printemps.—Billets de \$5 des Etats-Unis, contrefaits.

*Recettes* : Moyen de blanchir le liège devenu jaune.—Vernis durable et peu coûteux pour le bois.

## REVUE DE LA SEMAINE

*Fruits, graines, plantes, arbres et arbrisseaux importés en Canada des Etats-Unis, francs de droit.*—La Gazette Officielle du 7 avril courant, contient la proclamation suivante:

### PROCLAMATION.

**ROBT. SEDGEWICK, Député du ministre de la Justice, Canada.**

ATTENDU que dans et par les Statuts révisés du Canada, chapitre trente trois, intitulé "Acte concernant les droits de douane," il est entre autres choses en substance statué, que les animaux de toute espèce, les fruits verts, le foin, la paille, le son, les graines de toutes sortes, les légumes (y compris les pommes de terre et autres racines), les plantes, arbres et arbrisseaux, la houille et le coke, le sel, le boublon, le blé, les pois et fèves, l'orge, le seigle, l'avoine, le maïs, le sarrasin, et tous autres grains, et les farines de blé, de seigle, de maïs et d'avoine, et la farine de tous

autres grains, le beurre, le fromage, le poisson (salé ou fame), le saindoux, le suif, les viandes (fraîches, salées ou fumées), et les bois de service, pourront être importés en Canada, francs de droits, ou à un taux de droit moindre que celui prescrit par le présent acte, sur proclamation du Gouverneur en conseil, qui pourra être promulguée lorsqu'il apparaîtra à sa satisfaction que les articles identiques du Canada peuvent être importés en franchise aux Etats-Unis, ou sur paiement d'un droit n'excédant pas celui dont ils se seront frappés en vertu de cette proclamation lorsqu'ils seront importés en Canada.

ET ATTENDU qu'il a été démontré à la satisfaction de Notre Gouverneur en conseil, que les articles ci-après spécifiés peuvent maintenant être importés du Canada dans les Etats-Unis francs de droit;

ET ATTENDU que Notre Gouverneur en conseil est d'avis qu'il est à propos que les dits articles soient admis en Canada des Etats-Unis francs de droits;

SACHEZ DONC, que par et en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le dit acte, et par et avec l'avis de notre Conseil privé pour le Canada, Nous proclamons et déclarons par les présentes, que les articles suivants, savoir:

Fruits frais, savoir: Bananes, olives, ananas, plantains, tamarins, pommes, mûres, groseilles, framboises, fraises, cerises, atocas, pêches, prunes, coings, abricots. Fruit du litchi, mangues et melons. Graines: anis, anis étoilé, millet des oiseaux, carvi, coriandre (naturelle), cardamome (naturelle), chia, cannelle (naturelle), fenugrec (naturelle), fenouil (naturelle), jute, moutarde (brune et blanche), de betterave à sucre, graines d'arbres à fruits, de sésame.

Plantes, arbres et arbrisseaux, savoir: Pommiers, pêchers, poiriers, pruniers, corisiers, cognassiers et tous autres arbres fruitiers, groseilliers, framboisiers, mûriers, gadeliers et rosiers, vignes, arbres, arbrisseaux et plantes à ombrage, de pelouse et d'ornement, pourront, à compter de ce jour jusqu'à ce qu'il en soit

autrement ordonné, être importés en Canada des Etats-Unis francs de droit..... ”

*Colonie Belge à Manitoba.*—C'est toujours avec plaisir que nous saluons l'arrivée en cette province de colons parlant la langue française comme nous; mais il ne nous a jamais été donné encore de recevoir d'Europe un aussi bon nombre d'immigrants à la fois.

Depuis quelque temps l'on nous annonçait une colonie belge, destinée à Calgary; mais nous avons été heureux d'apprendre que grâce à des efforts qui ont été faits pour induire ces braves colons à s'établir dans Manitoba, lundi (2 avril), une trentaine de ceux qui étaient arrivés la veille, sont partis pour Saint Alphonse où M. l'abbé Campeau les attendait.

Impossible de dire tout le trouble et les peines que s'est donné M. l'abbé Cloutier pour aider à ces colons, venus de si loin avec très-peu de ressources pour la plupart. Si nos nouveaux amis de Belgique n'ont pas d'argent, ils sont néanmoins intelligents et d'un courage admirable, aussi nous leur prédisons du succès, de même qu'à tous ceux de leurs compatriotes qui les suivront; cependant, il serait infiniment préférable, pour le présent du moins, de ne pas laisser venir un trop grand nombre d'artisans: ce sont les cultivateurs et les maraîchers qui auront le plus de succès. Ceux-là ne peuvent manquer de réussir et de se créer un joli patrimoine en peu d'années.—*Le Manitoba.*

*L'industrie laitière.*—On est à préparer un plan en Angleterre pour établir dans tout le pays des écoles d'industrie laitière, et le parlement anglais doit prochainement s'occuper de ce projet.

Ceci est un avertissement pour le peuple du Canada.

Il aura à faire de nouveaux efforts pour les faire progresser davantage et s'instruire sur les meilleures méthodes de fabrication.

Dans la province de Québec en particulier nous n'avons qu'une seule école où l'on enseigne la fabrication du fromage, celle de St Hyacinthe. Nous n'avons aucune école où on puisse apprendre la fabrication du beurre.

La société d'Industrie, fait ce qu'elle peut avec les faibles ressources mises à sa disposition, mais ce n'est pas suffisant, et la tâche incombe au Gouvernement de Québec de l'aider davantage.

L'industrie laitière a été d'un secours puissant pour la classe agricole depuis quelques années, mais elle ne peut rester stationnaire; il lui faut progresser et bien établir la réputation de ses fabricants sur les marchés d'Europe.

Avec les mesures que se propose de prendre le pays où nous exportons notre fromage, il faut être sur le qui-vive, et se préparer aux éventualités que nous réserve l'avenir.—*Le Quotidien.*

*Blé de Russie.*—On vient de recevoir à Ottawa une grande quantité de blé de Russie qui sera immédiatement distribué aux fermes expérimentales. On en a déjà expédié plusieurs colles au Manitoba et dans les provinces maritimes. Ce blé qu'on nomme *blé de Ladoga* croît dans la latitude 60, ou 840 milles plus au nord qu'est celle d'Ottawa. On a aussi reçu une petite quantité d'un blé nouveau connu sous le nom de *blé d'Onéga*, et de l'avoine. Ces deux sortes de grains croissent dans une latitude qui se trouve à 960 milles plus au nord que celle d'Ottawa. On a également re-

çu pour distribuer de la baillage et du seigle d'hiver qui viennent du cercle arctique, c'est-à-dire d'une latitude qui est à 1,260 milles au nord de celle d'Ottawa. On sème en Russie, ce dernier grain en juillet, et on le moissonne mûr au mois d'août de l'année suivante.

*Esprit d'entreprise de l'un de nos compatriotes aux Etats Unis, M. John E. Ennis.*—Nous empruntons au *Canadien* publié à St Paul de Minnesota, aux Etats-Unis, les détails que nous publions plus bas, au sujet de l'un de nos compatriotes, M. John E. Ennis, actuellement fixé à Duluth. M. Ennis est natif de Kamouraska. Ce jeune homme, que nous connaissons intimement, établissait un moulin à scie à la rivière Richibucto, dans le comté de Bonaventure, en 1875, et après avoir subi des pertes assez considérables il vint se fixer en 1879 à St André de Kamouraska pour se livrer à la construction de bâtisses. Tout l'outillage nécessaire à ces travaux était exécuté de ses propres mains, et plusieurs de ces outils, de manière à faciliter et à hâter les travaux de menuiserie, étaient de son invention. A la fin de cette même année, il fut victime d'un incendie, où il perdit maison, boutique et ses outils de grande valeur. Quelques mois après, il alla s'établir à Winnipeg, où il se fit une grande renommée comme constructeur de maisons dont il faisait lui-même les plans et surveillait les ouvrages, employant depuis 100 à 200 ouvriers. La construction du dôme de l'église cathédrale de St Boniface lui fut confiée et il exécuta cet ouvrage à perfection.

Voici ce qu'écrivit, dans le *Canadien* de St-Paul, un correspondant de Duluth où M. Ennis est actuellement établi :

“ M. J. E. Ennis, entrepreneur de bâtisses, souffre d'une entorse au pied. M. Ennis est sans contredit l'entrepreneur le plus actif de Duluth, même avec son entorse. Aussi les Américains l'appellent ils “ the lightning contractor. ” C'est aussi l'un des plus ingénieux et plusieurs de ses inventions, entr'autres la coupe des pieux, une fois en terre, par une machine, mue par la vapeur, a grandement ébahi tous ceux qui l'ont vue fonctionner. Cette machine fait l'ouvrage mieux et plus vite qu'à la main, épargne un travail pénible, malsain aux hommes, qui ont souvent à planter ces pieux dans un terrain marécageux. M. Ennis est encore l'inventeur d'une machine, mue aussi par la vapeur et qui lui permet de courber, en peu de temps, les soives en fer, travail long lorsqu'il est fait à la main comme par les autres entrepreneurs ou manufacturiers. Il est à faire un entrepôt en briques de \$45.000. On sait les difficultés qu'il a eues à rencontrer cet hiver, l'un des plus inclementes; en dépit de tous ces contre-temps la bâtisse sera faite dans une quinzaine de jours et bien faite. Cent hommes ont travaillé à sa construction.

“ Avant de venir à Duluth, M. Ennis a habité Winnipeg où il a construit un grand nombre de bâtisses, entr'autres le “ Bloc Cauchon. ” Il a aussi résidé quelque temps à St-Paul et il a laissé des traces de ses connaissances dans la construction des bâtisses. Son nom est irlandais, mais son cœur est canadien-français et M. Ennis se mêle activement et généreusement à toutes nos démonstrations nationales. Sa devise pour la construction des bâtisses est “ vite et

bien." Il y met le nombre de bons ouvriers voulu et il sait bien les diriger."

## CAUSERIE AGRICOLE

ENTRETIEN DES POMMIERS, ETC.

(Suite.)

Pour faire périr les limaces, on dispose au pied des arbres de petits tas de mousse humide; les limaces s'y réfugient en grand nombre. Chaque jour, en visitant ces sortes de pièges, on écrase les limaces et on remet la mousse en place jusqu'à ce qu'il ne reste plus de ces mollusques à écraser. On se sert encore de paille menue hachée, de cendres ou de sciure de bois, répandues au pied des arbres. Les limaces ont sous le ventre un plan musculaire qui, par ses contractions et l'humour visqueuse qui s'échappe des pores de la peau, sert à leur reptation; elles ne peuvent avancer qu'en expulsant une partie de cette humeur dont on voit, après leur passage, le sillon argenté. Or, en excitant outre mesure cette transsudation du mucus, on arrive à leur donner la mort. On les fait aussi périr en jetant le soir sur la terre, à deux reprises différentes, et à un court intervalle, de la chaux vive récemment réduite en poudre, ou de sel.

Les dindons et canards, qui sont friands de limaces, les avalent avec glotonnerie quand elles se trouvent à leur portée.

Le développement des jeunes arbres fruitiers ou forestiers se fait quelquefois lentement. Voici pour le hâter un moyen qui nous a toujours réussi: une incision longitudinale sur la tige, du côté du levant ou sud-est, depuis le collet des racines jusqu'aux premières branches, à l'époque de la sève ascendante, a pour effet de faire grossir cette tige, car elle fait ouvrir et dilater les pores de l'écorce, favorise la circulation de la sève et la dilatation des tissus et vaisseaux que l'écorce comprime et étroit, puis, par suite, facilite le grossissement et une croissance active. Ces vaisseaux forment le bois et surtout l'aubier qui se trouve ainsi à l'aise.

Certains arbres, quoique plantés avec soin, restent languissants; la surface de la tige devient dure, sèche, raboteuse avant l'âge et se couvre d'un grand nombre de bourgeons. C'est ordinairement le résultat de l'endurcissement trop prompt des couches extérieures de l'écorce qui, à la sortie de la pépinière ont été trop subitement exposées à l'influence d'un soleil ardent ou d'un trop grand froid. Ces couches alors ne se prêtent plus que difficilement au grossissement de la tige, et les vaisseaux sévres étant comprimés ne peuvent plus porter qu'une très petite quantité de fluides nourriciers vers les feuilles; une incision longitudinale au sud-est, pénétrant jusqu'au corps ligneux et partant du collet des racines jusqu'aux branches, est alors indispensable pour que l'arbre reprenne vigueur au moyen de la libre circulation de la sève. Ne remarque-t-on pas, en effet, que les arbres languissants et rabougris ont toujours le tronc couvert de branches, faute d'une circulation facile de la sève depuis les racines jusqu'au sommet et réciproquement? Cette circulation y étant comprimée et entravée, la sève se crée une issue forcée à travers l'écorce et oc-

casione la pousse des bourgeons qui interrompent ainsi le cours des sèves ascendante et descendante si nécessaires au développement de la tige et du sommet.

Les fentes perpendiculaires qu'on aperçoit souvent sur l'écorce un peu dure des pommiers et des bois blancs, ne sont-elles pas une preuve de la nécessité de ces incisions?

Essayez et vous réussirez sur toutes espèces d'arbres, excepté sur ceux produisant des fruits à noyaux et dont l'écorce se détache horizontalement. Choisissez deux arbres, tels que pommiers, ormes, bois blancs, etc., de même essence et de même grosseur, à côté l'un de l'autre, et n'opérez que sur l'un d'eux: le résultat infailible sera en faveur de celui dont l'écorce aura été incisée. Cette opération se fait aussi avec succès sur les tiges ou branches faibles dont on veut augmenter le développement, quel que soit leur âge, en la commençant au point d'insertion des branches, ce qui fait bientôt refluer sur elles plus de sève ascendante.

On réussit quelquefois à rajeunir et à rendre un pommier productif ou plus vigoureux en le greffant de nouveau et en couronne avec une autre espèce fertile, soit en raccourcissant toutes les branches à quelques pouces du tronc de l'arbre pour en obtenir une nouvelle émission, soit en faisant sur les racines principales des incisions qui font naître d'autres racines. Si, en ce cas, vous devez greffer en couronne, on supprime les branches sur une longueur indéterminée, généralement à deux pieds au dessus de l'endroit où l'on veut placer les greffes.

Lorsqu'on n'a pris aucune précaution contre une sécheresse prolongée et que la chute des fruits est à craindre, il faut traiter les pommiers comme des individus privés de nourriture pendant longtemps, leur donner des toniques et une nourriture substantielle, telle que purin allongé d'eau, souvent, mais en petite quantité, au lieu de les noyer avec de l'eau pure. En opérant ainsi, on est certain de conserver les fruits et les arbres. Les puillis et sarclages à la houe sont utiles en temps de sécheresse pour empêcher que la terre se gerce et que la sécheresse pénètre jusqu'aux racines.

Nous aurons occasion de donner d'autres détails, au moment où il s'agira de les mettre en pratique, sur les soins à donner aux arbres fruitiers.

Dans un mois ou à peu près, il sera question de la plantation des arbres et nous croyons nécessaire de poser quelques principes à ce sujet.

D'abord si vous n'avez pas déjà fait la commande d'arbres fruitiers, c'est le temps de la faire afin d'être certain de les recevoir à temps pour les planter dans de bonnes conditions. Pour cet achat adressez-vous à un pépiniériste dans lequel vous pourrez reposer toute confiance. Pour notre part nous ne saurions que recommander la pépinière de M. Auguste Dupuis, du Village des Aulnaies. Ce Monsieur a fait ses preuves dans ce genre d'exploitation, et sa longue pratique comme pépiniériste nous est une garantie que les arbres qui sortent de sa pépinière donneront complète satisfaction aux acheteurs, pourvu toutefois que ceux-ci apportent à la plantation des arbres tous les soins nécessaires. Dans ce cas-ci, il est bon de dire: Tant vaut le jardinier, tant vaut l'arbre, Il ne peut y

avoir de bons arbres pour le planteur maladroit, et il en existe peu de mauvais pour l'homme habile qui sait donner à la plantation des arbres tous les soins nécessaires.

Au moment où vous recevez vos arbres de la pépinière, ils sont emballés de manière à ce que leurs racines puissent conserver leur humidité naturelle. Quand vous faites la plantation il est nécessaire de ne pas les dépaqueter qu'à mesure du besoin, c'est-à-dire un à un, afin de ne pas exposer les racines à la sécheresse.

Avant de planter vos arbres, rafraîchissez à la serpe toutes les racines; coupez jusqu'au vif celles qui sont meurtries ou desséchées. Si votre arbre a souffert d'un long voyage, prenez de la terre glaise et de la boue de vache par parties égales; ajoutez y de l'eau, mélangez le tout jusqu'à consistance de bouillie et trempez les racines de vos arbres dans cette préparation. Au reste, ce procédé est toujours utile, surtout pour les plantations tardives du printemps.

N'employez jamais, en plantant, du fumier et surtout du fumier frais; entourez les racines de vieux terreau, de terres amendées, et, à leur défaut, de simple terre meuble; garnissez bien les interstices et pressez modérément.

Gardez-vous de planter trop profondément; c'est l'écueil d'un trop grand nombre de ceux qui établissent un verger; nous posons en fait que 99 sur 100 arbres trop enterrés. Étudiez la nature; voyez l'arbre qui a cru spontanément: le collet est au ras du sol et les premières racines sont toujours apparentes. Afin d'éviter d'enterrer trop profondément les arbres, tous les traités vous diront de tenir compte du tassement. Nous allons vous donner un moyen beaucoup plus sûr d'éviter cet inconvénient: comblez votre trou, comme si vous aviez renoncé à votre plantation; surélevez même au-dessus du sol, de façon à employer toute la terre extraite, en maintenant exactement la forme carrée ou ronde de vos trous. Ceci fait, pratiquez au centre, avec une bêche, un creux suffisant pour y loger les racines de votre arbre; vous serez assuré alors de planter à la profondeur que vous voudrez. C'est ce creux que vous comblerez avec un terreau préparé à l'avance ou avec de la terre meuble. Laissez dire ceux qui prétendent que vos arbres plantés ainsi craindront la sécheresse.

Dans un terrain brûlant et lorsque vous opérez au printemps, vous forcez bien d'arroser largement après la plantation, et de pailler ensuite le sol avec de la litière, des grands fumiers, des herbages, voire même avec des cailloux.

Dans un terrain froid et humide, au contraire, vous devrez pour ainsi dire planter en l'air en établissant votre arbre sur une butte, sauf à le soutenir avec un bon tuteur qui ne doit jamais atteindre l'embranchement.

Croyez-nous, suivez de point en point ces quelques conseils et vous vous plaindrez moins du pépiniériste.

Conférence agricole à l'École d'agriculture de Ste-Anne.

Nous avons assisté, dimanche dernier, à la deuxième conférence du cercle agricole St-Isidore de l'école d'agriculture de Ste-Anne.

Monsieur Poiré honorait de sa présence cette réunion de famille. Ces conférences, si nous en jugeons par les débuts, seront d'une utilité incontestable au point de vue de l'enseignement agricole que les élèves de l'école d'agriculture pourront approfondir par l'étude et la discussion.

M. George Boucher de Boucherville avait pris pour sujet de sa conférence: Les assolements.

Quoique cette question soit susceptible de grands développements, M. B. de Boucherville, dans un cadre assez restreint, a su nous démontrer toute l'importance des assolements par l'exposé et les développements des principes qui doivent diriger l'économie rurale dans la succession de ses cultures:

Voici les différents points qu'il a traités:

Succession des différentes cultures, les unes aux autres, sur un même terrain de manière à en obtenir le plus grand produit possible dans le moindre espace de temps possible, tout en ménageant l'épuisement du sol et la quantité d'engrais;

La sympathie et l'antipathie des plantes;

Succession des récoltes suivant les besoins qu'elles exigent;

Les circonstances qui influent dans le choix d'un assolement;

Influence de la situation de l'exploitation;

Durée des rotations;

Assolements à courtes et à longues rotations.

Comme conclusion le jeune conférencier nous a dit que "les bons cultivateurs font les bons assolements, et les bons assolements font sortir du sol des richesses incalculables et infinies."

La question des assolements est la plus importante des opérations agricoles, et nous félicitons M. B. de Boucherville de l'avoir si bien traitée et d'avoir si bien profité des enseignements qui lui ont été donnés à ce sujet. De toutes les opérations agricoles nous pouvons dire que dans la pratique l'assolement est le plus négligé; cependant il exige de la part du cultivateur l'attention la plus sérieuse et la plus soutenue, les calculs les mieux raisonnés, et la connaissance la plus approfondie des ressources et des difficultés de son art et de sa position locale. C'est en vain que le cultivateur labourera, ensèmera, nettoiera, amendera, engraisera, fertilisera et disposera ses champs, par tous les moyens qui sont en son pouvoir; ses succès seront toujours incertains ou incomplets, illusoire ou éphémères, si un assolement conforme aux vrais principes et approprié surtout aux localités ne fait la base de son exploitation rurale.

S. G. Monsieur Poiré, qui s'y connaît en fait de culture, a posé au conférencier quelques questions, notamment au sujet de la jachère, que notre jeune ami n'avait pas suffisamment développée. En réponse à Monsieur Poiré, M. B. de Boucherville dit que la jachère ne devait être mise en opération que dans des cas particuliers. On devait l'employer, par exemple, dans l'urgente nécessité de purger complètement un champ infesté de chiendent, qui est une plante difficile à extirper et à détruire; lorsqu'elle s'est exclusivement emparé du sol et qu'elle s'y est paisiblement multipliée pendant plusieurs années, le cas impose entièrement la loi rigoureuse de la jachère.

Quoique la tâche entreprise par MM. les élèves de l'école d'agriculture de Ste-Anne, de donner une conférence tous les dimanches, doive les astreindre à beaucoup de travail, nous les invitons à la poursuivre avec vaillance et persévérance, car ce sera pour eux un moyen de donner la plus grande attention aux enseignements agricoles qu'ils reçoivent. Les deux séances données leur font grand honneur, et nous ne saurions être taxé d'exagération en disant que ces jeunes élèves pourraient figurer avec avantage à côté de conférenciers possédant à fond la science agricole : c'est dire beaucoup au sujet de jeunes gens qui ne fréquentent l'école d'agriculture que depuis deux ans.

Ces conférences ne peuvent que créer de l'émulation parmi ceux qui fréquentent l'école d'agriculture, car tous voudront atteindre le degré de connaissances qui leur permettra de tirer avantageusement parti de la culture d'une terre et de rendre en même temps de grands services à leurs concitoyens, là où ils devront s'établir, par les renseignements qu'ils pourront leur donner.

#### L'art agricole.

(Suite.)

**L'azote.**—Indépendamment de la nourriture minérale absorbée par les plantes, qu'on retrouve dans leurs cendres lorsqu'on les brûle, et qui provient certainement du sol, on trouve encore dans toutes les plantes et tous les animaux certaines substances que ces premières tirent du sol, mais qui ne font pas partie intégrante d'aucun sol. L'élément essentiel de cette sorte de nourriture des végétaux est l'azote. Nous connaissons cet élément qui existe dans l'atmosphère qui nous entoure, si l'on peut dire que l'on connaît ce que l'on n'a jamais vu. En réalité, notre atmosphère se compose de 79 par 100 d'azote mélangé avec 21 par 100 d'oxygène. Dans l'air, ces gaz sont simplement mélangés, et non à l'état de combinaison chimique.

L'azote est la substance la plus neutre de la nature, ce qui veut dire que ses affinités sont faibles, qu'il entre difficilement en combinaison, et que ses composés sont peu stables, c'est-à-dire qu'ils se décomposent facilement. Dans l'air il ne paraît pas avoir d'autre but que de neutraliser l'oxygène qui en est l'élément actif, ou autrement d'en diminuer l'activité qui serait trop grande. L'azote apparaît comme un élément indispensable aussi bien au monde végétal qu'au monde animal, et cependant il n'est consommé par les deux qu'en petite quantité. Il existe abondamment dans la nature et encore est-il le plus coûteux et le plus difficile à obtenir de tous les engrais employés dans la culture. Quoique les plantes poussent dans un océan d'air, dont les 4/5 sont de l'azote, elles sont empêchées de mettre à profit un seul atome de cet azote, par cette loi de leur nature qui limite leur nourriture aux seules substances réduites à l'état de combinaison chimique. L'azote, comme nous venons de le dire, a peu de tendances à se combiner; il s'en suit que la nourriture azotée des plantes est rare. Deux de ses combinaisons paraissent fournir au monde végétal tout l'azote qu'il emploie comme nourriture, et ce sont d'elles que provient l'azote qu'on retrouve abondamment dans toutes les viandes des animaux. Ces deux combinaisons sont l'ammoniaque et l'acide azotique ou

nitrique, connu vulgairement sous le nom d'eau forte ou eau seconde.

L'ammoniaque est un composé d'azote et d'hydrogène. C'est un gaz ou une vapeur condensable, qui est rapidement absorbé par l'eau froide et qui forme ainsi l'ammoniaque liquide du commerce, connu sous le nom d'*alcali volatil*. Elle peut se combiner avec l'acide carbonique pour former le sel de corne de cerf ou carbonate d'ammoniaque; elle forme encore d'autres acides des sels solubles dans l'eau, ce qui est la condition essentielle pour qu'ils soient utilisés par les plantes comme nourriture.

L'acide nitrique ou eau forte ne se trouve dans la nature que combinée avec quelque base, comme la potasse, la soude ou la chaux. Les chimistes ne paraissent point avoir encore trouvé le procédé par lequel la nature effectue cette combinaison de l'azote et de l'oxygène. On sait seulement que si des étincelles électriques répétées traversent l'air dans un tube clos, on découvrira ensuite des traces d'acide nitrique.

Que l'acide nitrique se forme en assez grandes quantités durant les orages accompagnés de tonnerre et d'éclairs de l'été, cela paraît probable; l'eau de ces orages contient en effet une quantité appréciable d'acide nitrique combiné avec l'ammoniaque. C'est un fait bien connu que l'ammoniaque est fréquemment changée en acide nitrique par l'échange de l'hydrogène de l'ammoniaque contre l'oxygène, si étrange qu'un pareil échange puisse paraître aux chimistes; mais il est difficile d'admettre que ce soit là la seule source de l'acide nitrique.

Avant la découverte des vastes plaines recouvertes d'une croûte de nitrates de soude ou verres à salpêtre, presque tout l'acide nitrique employé dans l'industrie, aussi bien que le salpêtre dans la fabrication de la poudre à canon, était retiré des nitrères naturelles existant en Allemagne. Ces nitrères s'étaient formées d'humus ou de substances animales et végétales, ayant passé la période de fermentation et de putréfaction pendant laquelle il se dégage beaucoup de vapeurs ammoniacales, dont une grande quantité est retenue par le carbone qui a un grand pouvoir absorbant qui est le principal élément de l'humus. On mélangeait les terres provenant de ces nitrères avec de la chaux éteinte ou de la craie en poudre, et on les plaquait en monceaux, tenus humides et couverts de manière à les protéger contre la lumière et à laisser pénétrer l'air librement. Tous les jours, on remuait de fond en comble ces monceaux, pour permettre à l'air de les pénétrer parfaitement. Ceci se continuait tout l'été, après quoi on lessivait le mélange avec des cendres de bois, pour convertir le nitrate de soude en salpêtre ou nitrate de potasse.

Les expériences minutieuses de M. Boussingault, savant chimiste français, prouvent que le cours de la nitrification naturelle dépasse la conversion de l'ammoniaque de l'humus en acide nitrique, et il en conclut que dans cette opération la nature doit employer une partie de l'azote de l'air. L'expérience a été reproduite avec des résultats qui semblent appuyer cette conclusion. Néanmoins on pense qu'il peut y avoir là une source d'erreur. L'été, l'air contient toujours un peu d'ammoniaque, et dans l'aération fréquente des monceaux de terre nitreuses une quantité

d'ammoniaque a pu être absorbée pour la production des nitrates. Mais cette incertitude ne doit pas porter préjudice à l'enseignement pratique et diminuer l'importance qu'on doit attacher à posséder un sol riche en matières organiques, végétales ou animales, bien aéré et renfermant assez de chaux pour pousser à la formation de l'acide nitrique. Qu'il vienne de l'ammoniaque ou des nitrates, les effets de l'azote sont les mêmes, il active la production du chlorophylle (matière verte des feuilles), et augmente d'autant la vigueur de la végétation. Tout fermier sait que plus ses récoltes sont vertes, plus leur végétation est vigoureuse. Et il est maintenant reconnu que quelque soit celui de ces composés employé, c'est l'azote seul qui est approprié; le composé se décompose et l'azote seul forme l'albumine, le gluten, et les autres matières albumineuses.

Dans certains points des régions sans pluies de l'Amérique du Sud, le long des côtes du Pacifique, il existe des plaines recouvertes d'une croûte de nitrate de soude. Cette substance devient maintenant un objet de commerce. Des cargaisons en sont envoyées en Europe et aux Etats, sous le nom de *soude à salpêtre*. Une grande quantité en est employée directement comme engrais; mais la plus grande partie sert à la préparation d'engrais commerciaux.

Dans certaines conditions, il peut y avoir nécessité de se procurer de ces nitrates; mais en général, il est préférable de promouvoir la nitrification du sol que nous cultivons en le mettant dans des conditions analogues à celle de ces morceaux de terres nitreuses allemandes dont nous avons relaté les préparations. Ceci veut dire tout simplement qu'il faut maintenir, ou augmenter si elle est insuffisante, la proportion de matières organiques dans le sol: 1o. Par l'emploi du fumier d'étable; 2o. par la restitution au sol, sous forme de fumier ou autrement, des pailles ou tiges qu'il a produites; 3o. par les engrais verts, qui consistent, comme chacun le sait, à enfouir à l'aide de la charrue, des récoltes encore vertes; 4o. par l'ameublissement fréquent du sol au moyen de la charrue ou du cultivateur ou extirpateur, ce qui en facilite l'aération nécessaire à la nitrification, comme on l'a vu plus haut.

L'absence de lumière est aussi une des conditions nécessaires à la nitrification; on la néglige souvent. C'est pourtant un fait connu qu'une récolte de trèfle augmente les nitrates dans le sol dans une plus grande proportion qu'aucune autre récolte; et, cela, par la raison que le trèfle couvre la terre complètement et la prive de lumière. Même les herbes folles qui poussent souvent dans les champs encore plantés de souches provoquent la formation des nitrates. Dans beaucoup de caves, le nitrate de chaux se forme constamment sur les murs construits en pierre à chaux, et leur formation est favorisée par l'obscurité de ces caves. Une jachère nue pendant l'été épuise plus le sol qu'une récolte.

Il est bon aussi de se graver dans l'esprit que les nitrates sont très solubles et que l'argile n'a pas la puissance de les retenir, comme elle le fait pour la plupart des autres engrais. De fortes pluies diminuent les nitrates dans le sol très rapidement. — (A suivre). — D'après l'*Indiana Farmer*. — E. CASTEL.

### Les veillées de Jacques. — Exemple à suivre.

Nous recevons d'un de nos abonnés la lettre suivante que nous publions avec plaisir, car elle nous fait connaître des faits qui renferment une bonne leçon, où nous voyons un exemple à suivre. A notre grand regret, nous devons taire le nom de notre correspondant et celui de la paroisse où se sont passés les faits qu'il nous communique. Voici cette lettre:

Monsieur le Rédacteur,

Vous vous occupez si souvent, dans votre excellent journal, de toutes les questions touchant l'instruction des cultivateurs, et vous avez consacré tant de bons articles à l'avancement et au progrès agricole de notre pays, que cela m'encourage dans le dessein que j'ai eu de porter à votre connaissance ce qui s'est passé cet hiver dans notre paroisse.

Nous avons là un bon cultivateur. J'aurais bien envie de vous dire son nom, car je trouve qu'il a bien mérité de toute la paroisse. Mais sa modestie s'effraie du bruit, et je l'appellerai tout simplement Jacques.

Donc Jacques, fils d'habitants, sages et vertueux, qui comprennent bien l'avantage de l'instruction, a fréquenté assidûment jusqu'à 13 ans l'école de la paroisse, et par-à ensuite trois ans dans un collège commercial et enfin a suivi pendant deux ans les cours de l'école d'agriculture de Ste Anne de la Pocatière. Intelligent, laborieux, docile, Jacques a su mettre en pratique ces bonnes leçons, et à 18 ans il était diplômé à l'école Ste Anne. Revenu chez ses parents, il a travaillé jusqu'à 21 ans à la ferme paternelle, pour mettre en pratique les leçons de l'école. Pendant ce temps, il a continué d'étudier. Il s'est abonné à votre bonne *Gazette des Campagnes*, pendant qu'il était à l'école de Ste-Anne, et continué depuis; il en a médités les articles si pratiques, qu'il avait pris l'habitude de commenter en famille et de discuter avec son père, un vieux et habile praticien.

Dans ces conditions, quand il a pris en mains le bien paternel au moment de son mariage, Jacques était bien à même de faire de bonne agriculture, et c'est ce qu'il a fait.

Il vit tranquille dans sa ferme avec sa femme, une bonne chrétienne, ménagère, active et industrielle. Ils ont eu de nombreux enfants qu'ils élèvent, comme eux-mêmes l'ont été, pieusement, dans l'amour de Dieu, de l'obéissance et du travail.

Sa terre n'est pas très grande, mais elle lui fournit abondamment de quoi nourrir et élever sa famille et lui permet, grâce à une bonne administration, de faire chaque année quelques économies, qu'il place prudemment.

Sachant que le meilleur système d'agriculture est celui qui donne le plus de produits et occasionne le moins de frais, Jacques a étudié et comparé les divers modes de culture et a eu le bon esprit d'imiter ceux de ses voisins qui avaient fait quelque utile découverte; souvent même il les a dépassés parce qu'il n'agissait jamais qu'avec réflexion et méthode.

Jacques n'adopte pas avec un enthousiasme démesuré les nouvelles inventions, mais il ne repousse pas comme des chimères celles qui peuvent donner des résultats avantageux. En un mot, il est prudent sans être routinier. Il a été un des premiers à renoncer à la culture suivie du blé sur blé, à cultiver les récoltes nettoyantes, à faire de prairies en vue de la production du lait, et à employer l'ensilage.

Ses bestiaux plus frais et plus nombreux que ceux de la plupart des autres cultivateurs de la paroisse, qui faisaient valoir une plus grande étendue de terrain, ses récoltes, plus propres et plus abondantes, ont fixé l'attention de ses voisins et ont fait taire les plaisanteries auxquelles il avait été d'abord en butte.

Jacques a reçu des félicitations, obtenu un encouragement et même de grosses primes aux expositions.

Ces succès n'ont point excité l'envie, parce qu'on voyait qu'ils étaient mérités; mais ils ont fait naître l'émulation. Jacques n'est pas égoïste et tout le monde l'aime, parce qu'il ne refuse à personne la connaissance des procédés qu'il emploie, et qu'il n'a d'autre ambition que celle d'être utile à ses concitoyens. Contribuer au bonheur de son pays, est pour lui une satisfaction réelle.

Enfin son exemple porte des fruits, et sa bonté, sa douceur et son savoir ont engagé quelques jeunes gens à le prier de les instruire. Jacques y a consenti avec d'autant plus de plaisir qu'il a entrevu la possibilité de déraciner la vieille routine et

de propager les moyens d'amélioration de l'agriculture dans le pays.

Il a donc été convenu que chaque dimanche de cet hiver, à la veillée, on se réunirait chez lui. C'est ce qui a lieu fort exactement, et au milieu d'un auditoire attentif, chaque dimanche plus nombreux, Jacques a causé de nombreux et fort intéressants sujets. La liste en est longue. Si vous le croyez utile à vos lecteurs, peut-être obtiendrais-je de Jacques qu'il vous envoyât le sujet et le cadre de ses leçons. Cela permettrait peut-être à quelques uns de vos abonnés de suivre son exemple et de donner aussi dans leurs paroisses de semblables veillées agricoles. MM. les Curés pourraient en prendre l'initiative. Le notre a souvent assisté aux veillées de Jacques, et dimanche dernier, jour de Pâques, à la dernière de ces veillées, il s'est fait notre interprète pour remercier Jacques, et je peux vous dire qu'il n'est pas étranger à la longue correspondance que je vous adresse.

Agréz, M. le Rédacteur, etc.

\*\*\*

**Choses et autres.**

*Examen à la pratique et à l'étude de la médecine vétérinaire, à l'Université-Laval, Québec.*—MM. W. Beaulieu et Alphonse Lemoine ont été admis à la pratique de la médecine-vétérinaire, après un examen brillant.

M. Beaulieu pratiquera à Sherbrooke, et M. Lemoine aux Trois-Rivières. Nous leur souhaitons succès.

MM. Cyrias Mailloux de St-Arsène, et M. A. Simard, de Rimouski, ont subi leur examen de baccalauréat.

Neuf élèves, ont suivi, cette année, les cours de médecine-vétérinaire à Québec; ce sont: MM. Alphonse Lemoine, de Québec; W. Beaulieu, Fraserville; J. A. Durand, Rimouski; Cyrias Mailloux, St-Arsène; A. Tremblay, Baie St-Paul; Mont. Taschereau, Québec; Gauvreau, Rimouski; J. Tremblay, Malbaie.

*Travaux du printemps.*—Il ne nous reste plus que quelques jours avant le commencement des travaux du printemps. Employons les aux travaux préparatoires et hâtons-nous, si ce n'est déjà fait, de réparer tout l'outillage de la ferme et de le mettre en état de servir. On doit commencer à nourrir plus fortement les animaux de travail en vue de les préparer à ces rudes travaux. Trions soigneusement nos semences, réparons nos clôtures. En un mot mettons le temps à profit, l'occasion doit être prise aux cheveux. Ces travaux préparatoires facilitent grandement les opérations quand est venu le moment des semailles.

*Billets contrefaits.*—On remarque qu'il y a en circulation, depuis quelque temps, des billets contrefaits de \$5, des Etats-Unis. Ils portent la vignette du général Grant en buste, cette vignette est assez mal finie et d'apparence lourde, il y a deux taches blanches sur laèvre inférieure du général, le chiffre "5" et la lettre "V" ont des ombres indécises, tandis que ces mêmes ombres dans les vrais billets sont complètement sombres. Le papier des billets contrefaits est assez bon, mais il n'a point les deux fils de soie parallèles qui sont dans le papier des bons billets.

**RECETTES**

*Moyen de blanchir le linge devenu jaune.*

Pour cela, on se sert, avec succès, de l'huile de térébenthine que l'on mélange avec la dernière eau où la lessive sera passée. Après quoi on tord bien le linge avant de le pendre à l'air, et lorsqu'il est sec, il demeure blanc comme la neige.

*Vernis durable et peu coûteux pour le bois.*

Ce vernis se compose de ciment compact et sans eau; on le broie avec du lait sur une pierre, afin de donner de la consistance à la couleur à l'huile. Le vernis ainsi préparé, préserve le bois, non seulement contre les influences de la température en hiver, mais encore contre l'action du feu, et il est bon principalement pour les lattes, les pieux des haies, et pour les planches destinées aux clôtures.

PROVINCE DE QUEBEC, }

COUR DE CIRCUIT.

*District de Rimouski.*

No. 2976.

EDOUARD ONÉSIPHORE MARTIN, major de milice, de la ville de St Germain de Rimouski et THOMAS LEBEL, capitaine de milice, de la paroisse de St Octave de Métis, faisant tous deux commerce en société en la dite paroisse de St Octave de Métis sous le nom et raison de "MARTIN ET LEBEL,"

Demandeurs,

vs.

COLLIN McEWING, cultivateur, de la dite paroisse de St Octave de Métis et actuellement de lieux inconnus,

Défendeur.

*Le septième jour d'avril 1888.*

En Vacance.

Il est ordonné au Défendeur de comparattre sous deux mois.

Rimouski, 7 avril 1888.

LETENDRE & CHAMBERLAND,

G. C. C.

12 avril 1888.—2

CANADA, }  
PROVINCE DE QUEBEC, }  
*District de Kamouraska.*

COUR SUPERIEURE.

No. 1030.

*Le dix-sept mars mil huit cent quatre-vingt-huit.*

HENRY AUSTIN BÉDARD, de la cité de Québec, comptable, en sa qualité de curateur dument élu en justice aux biens de J. Albert Dufresne, de Cacouna, failli,

Demandeur,

vs.

THÉODORE MARQUIS, commis, et J. ALBERT DUFRESNE, marchand, tous deux de St George de Cacouna,

Défendeurs.

Il est ordonné au Défendeur J. Albert Dufresne de comparattre dans les deux mois.

PELLETIER & PERRAULT,

P. C. S.

5 avril 1888.—2

CANADA, }  
PROVINCE DE QUEBEC, }  
*District de Kamouraska.*

COUR SUPERIEURE.

No. 1041.

JOSEPH RIOUX, marchand, de la paroisse de Trois-Pistoles, dans le District de Kamouraska,

Demandeur,

vs.

ODILON ROY DIT LAUZON, cultivateur, de la paroisse de Ste Françoise, dans le dit District,

Défendeur.

Il est ordonné au Défendeur de comparattre dans les deux mois.

Fraserville, ce 29 mars 1888.

PELLETIER & PERRAULT,

P. C. S.

5 avril 1888.—2

**A VENDRE**

BETAIL AYRSHIRE,

COCHONS BERKSHIRES,

VOLAILLES PLYMOUTH ROCK

S'adresser à

M. LOUIS BEAUBIEN,

16, Rue St Jacques, MONTREAL

CANADA,  
PROVINCE DE QUEBEC, } COUR SUPÉRIEURE.  
District de Kamouraska.

No. 1042.

JOSEPH RIOUX, marchand, de la paroisse de Trois-Pistoles,  
dans le District de Kamouraska,

Demandeur,

vs.

DENIS FOURNIER, cultivateur, de la paroisse de St Mathieu,  
dans le District de Rimouski,

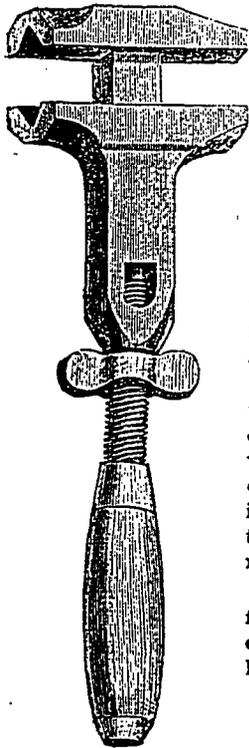
Défendeur,

Il est ordonné au Défendeur de comparaitre dans les deux  
mois.

Fraserville, ce 29 mars 1888.

PELLETIER & PERRAULT,  
P. C. S.

5 avril 1888.—2



### INSTRUMENT UTILE AUX CUL- TIVATEURS.

### Wrench, marteau et hache à la fois.

A vendre par le soussigné, un wrench  
auquel peut être adapté une hache ou  
un marteau, suivant le besoin. Ce  
wrench peut dévier tous les écrous,  
ronds ou carrés, quelqu'en soit la gros-  
seur, des instruments d'agriculture,  
voitures, etc. Deux morceaux, mar-  
teau et hache, qui ne figurent pas  
dans la vignette, accompagnent ce  
wrench et peuvent être adaptés à  
cet instrument, au besoin. C'est un  
instrument indispensable aux proprié-  
taires d'instruments d'agriculture, de  
même qu'aux voyageurs.

Le soussigné expédiera par la malle,  
franco de port, ce wrench, avec marteau  
et hache, au prix de **75 cts**, à ceux  
lui en feront la demande.

HECTOR A. PROULX,  
Bureau de la Gazette des Campagnes.

## LE PRIX COURANT

Journal hebdomadaire

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété  
foncière et des Assurances.

Bureau: No. 30, rue St Jacques, Montréal.

Prix d'abonnement: Montréal, par an \$2; Canada et les  
Etats-Unis, \$1.50; France, francs 12.50.

Publié par "La Société de publication commerciale."

MONIER ET HELBRONNER,  
Gérants, à Montréal.

## AVIS.

Je soussigné informe qu'à l'avenir je ne serai responsable  
d'aucune dette contractée en mon nom chez les marchands ou  
ailleurs, sans une autorisation par écrit ou verbale de ma  
part.

DANIEL LEBEL, cultivateur,  
Ste Anne de la Pocatière.

Ste Anne de la Pocatière, 29 mars 1888.—4

## Ferme-modèle du Collège de Ste-Anne.

A vendre à la ferme-modèle du Collège de Ste-Anne: Veaux  
Ayrshires, avec ou sans pedigree. S'adresser à

JOSEPH ROY, Chef de pratique.

29 mars 1888.

## A VENDRE GRAINES DE TABAC, (Récolte de 1887.)

Petit Canadien	}	.....	25 cts paquet.	50 cts once.
" Havane ou Tabac Canelle				
White burley (tabac blanc)			35 cts	" 75 cts "
Kentucky (tabac brun)			35 cts	" 75 cts "
Connecticut seed leaf			25 cts	" 50 cts "

Toutes les commandes par la malle doivent être accompa-  
gnées d'argent ou timbre-poste de 1, 2 ou 3centins.

M. Foucher prendra aussi des contrats pour fournir aux  
marchands n'importe quelle quantité de tabac en feuilles.

Adressez: "PLANTATION FOUCHER"  
St Jacques de l'Achigan,  
Comté Montcalm.

9 février 1888.—

## Ferme St-Gabriel

## J. ISRAEL TARTE & FRERE

—)ooo(—

Cette exploitation agricole a obtenu, à la dernière exposi-  
tion provinciale:

- I. Un diplôme pour le meilleur troupeau de vaches cana-  
diennes.
- II. Le premier prix pour la meilleure vache laitière cana-  
dienne de quatre ans et plus.
- III. Le premier prix pour la meilleure taure canadienne de  
trois ans.
- IV. Le premier prix pour la meilleure génisse canadienne
- V. Le premier prix pour la meilleure génisse au-dessus de  
six mois.
- VI. Le premier prix pour le meilleur taureau canadien de  
trois ans.
- VII. Le premier prix pour le meilleur taureau canadien de  
tout âge.
- VIII. Le second prix dans la classe des taureaux Jersey pur  
sang, au-dessus de quatre ans.
- IX. Le second prix dans la classe des taureaux canadiens  
d'un an.

SPÉCIALITÉ—Elevage du bétail Canadien en vue de la  
production du beurre.

A vendre, en ce moment, un TAUREAU JERSEY, GENISSES et  
TAUREAU de l'an dernier, quelques VEAUX du printemps,  
mâles et femelles.

3 novembre 1887.



**NOUVELLE INVENTION**  
Pas de Mal de  
Do's.  
Facile  
à  
Manier

7 cordes et  $\frac{1}{2}$  de hêtre ont été scies par un  
homme, en 9 heures de temps. Des centaines  
de personnes ont scié de 5 à 6 cordes chaque  
jour. C'est "exactement" ce dont chaque fer-  
mier et bûcheron a besoin. Le premier ordre  
dans votre voisinage vous assurera l'agence. Pas  
de droit à payer, nous fabriquons dans le Ca-  
nada. Ecrivez, pour avoir le Catalogue illustré,  
envoyé GRATIS à tous.  
Address FOLDING SAWING MACHINE  
CO., 303 to 311 N. Canal St., Chicago, Ill.

16 février 1888.—10